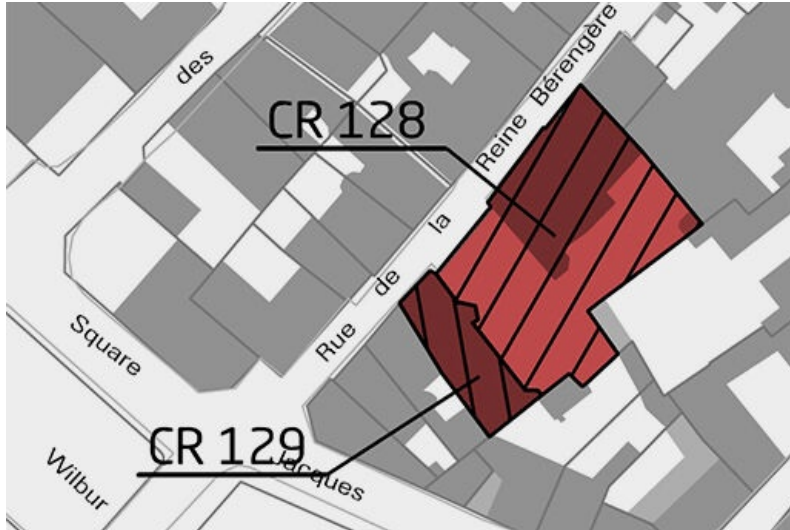


La cession de la Maison de la Reine-Béregère

La Ville du Mans met en vente la Maison de la Reine-Béregère, située dans la Cité Plantagenêt, cœur historique du Mans. La cession est organisée dans le cadre d'un appel à projets jusqu'au 20 juin.

Page modifiée le vendredi 21 février 2025 • Données Ville du Mans

Localisation



DR

Située aux 7 à 17, rue de la Reine-Béregère, au Mans, à proximité de la cathédrale Saint-Julien, la Maison de la Reine-Béregère occupe les parcelles cadastrées section CR n° 128 et n° 129.

L'ensemble regroupe **trois entités** principales.

1. L'ancien musée de la Reine-Béregère à proprement parler, aux 7, 9 et 11, rue de la Reine-Béregère, d'une surface utile de 458 m².
2. Le jardin contigu, dit "Cour Pôté".
3. La maison au 17, rue de la Reine-Béregère d'une surface utile de 210 m², ancien siège de la Société historique et archéologique du Maine.

Classées en totalité au titre des Monuments historiques, les parcelles CR n° 128 et n° 129 sont inscrites au sein du site patrimonial remarquable du Vieux-Mans.

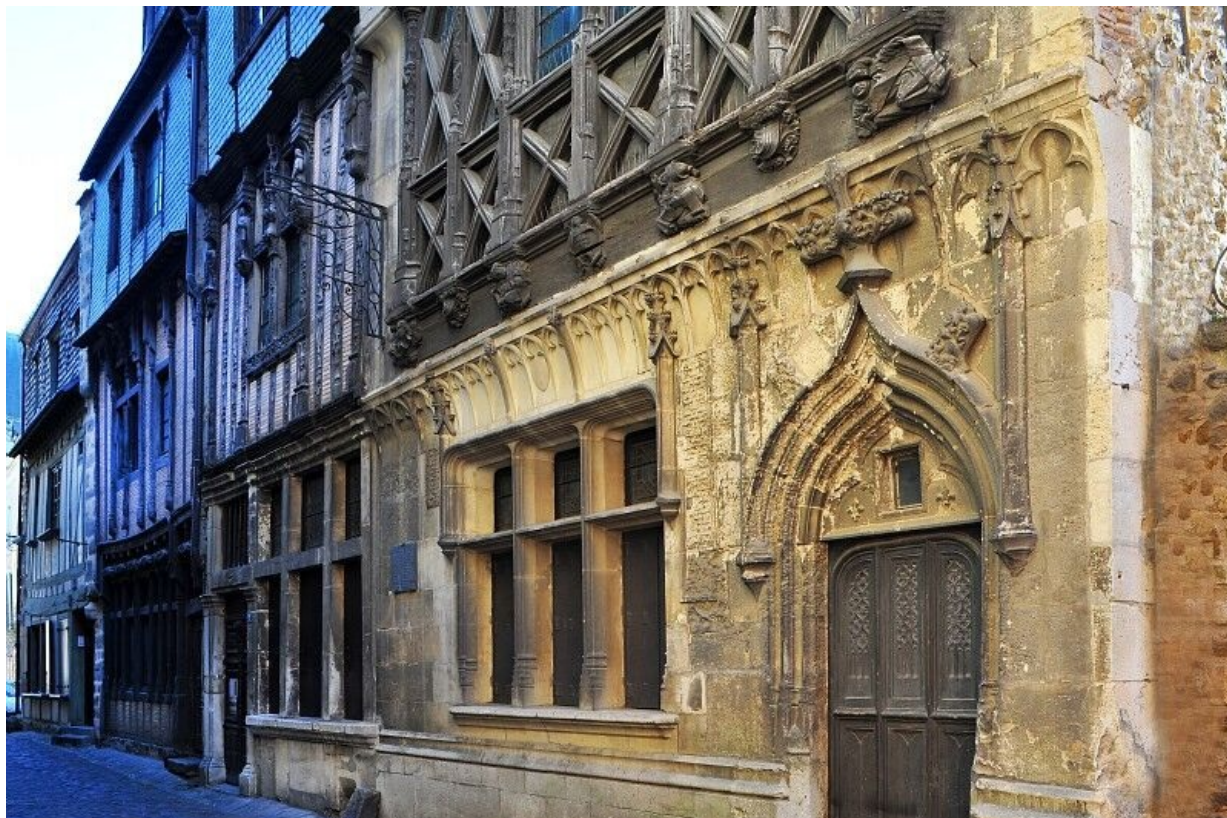
Contexte

Ce bien n'ayant pas vocation à être conservé pour un usage municipal, il a été décidé de le céder dans le cadre d'un **appel à projets**.

Le recours à un appel à projets répond à plusieurs souhaits.

- Ouvrir à tous la vente du bien immobilier par un appel ouvert à candidatures,
- garantir une mise en concurrence des porteurs de projet,
- garantir la pérennité du projet sélectionné,
- valoriser un site emblématique au sein de la Cité Plantagenêt.

Enjeux



Les constructions de la parcelle CR 128.
© Ville du Mans

La cession de ce bien immobilier doit satisfaire plusieurs enjeux.

- La conservation, la restauration et la mise en valeur des bâtiments existants et de leurs éléments architecturaux,
- la contribution au dynamisme et à l'animation de la Cité Plantagenêt,
- la création d'une activité ouverte au public en rez-de-chaussée de l'immeuble principal afin de maintenir l'accès au patrimoine.

Sélection

Les offres seront examinées selon les critères de sélection suivants.

- La qualité globale du projet proposé et son caractère structurant pour la ville,
- le montant de l'offre proposée et qualité financière de l'opération,
- la qualité du candidat et les garanties apportées pour le respect de ses engagements.

Modalités

La commercialisation débute le lundi 17 février, avec une date limite de remise des offres fixée au **vendredi 20 juin 2025, à 12 heures**.

La base de cette consultation, organisée par la Ville du Mans, est constituée par un cahier des charges et l'ensemble des informations juridiques, administratives et techniques relatives aux biens concernés.



TÉLÉCHARGER : LE CAHIER DES CHARGES
(pdf, 224 ko)



TÉLÉCHARGER : LES ANNEXES
(pdf, 47 Mo)

669

mètres carrés

C'est la contenance totale des deux parcelles proposées à la vente.



Le bâtiment de la parcelle CR 129.
© Ville du Mans